



MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE D'ANTICOSTI LANCE UN PROGRAMME DE PRIME À L'ÉTABLISSEMENT POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Port-Menier, 20 mars 2017 - **Dans le but avoué d'inverser sa chute démographique, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, en collaboration avec la Corporation de Développement Économique et Communautaire de L'Île-d'Anticosti, lance le programme des « Anticosti dollars ».**

« Nous sommes en train de terminer notre plan de développement stratégique qui sera lancé sous peu. Dans ce dernier, il y a plus de quarante projets structurants pour la communauté. Plusieurs avancent et seront créateurs d'emplois, mais en attendant, nous perdons du monde! » nous dira d'emblée John Pineault, maire de la municipalité.

Pour contrer cette situation, les nouveaux arrivants qui s'établiront sur l'île de façon permanente recevront une prime à l'établissement. Les familles avec enfants de moins de 14 ans recevront 2 000 \$ en « Anticosti dollars ». Les couples sans enfants auront 500 \$ et les personnes ayant choisi de vivre seules 200 \$. Cette monnaie locale sera seulement utilisable dans les entreprises et institutions locales. Plusieurs conditions d'admissibilités et d'utilisation accompagnent ce programme.

« Nos citoyens peuvent être assurés que ce programme n'affectera pas leurs comptes de taxes, car les sommes seront puisées dans les surplus accumulés » de rajouter M. Pineault.

Pour information : John Pineault 418-535-0311

Source : Frédérick Lee, municipalite@ile-anticosti.com